

APPEL À CANDIDATURE

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime

EXEMPLAIRE A AFFICHER DES RECEPTION

Date d'envoi par la Safer 27 janvier 2026 Date du jour d'affichage en mairie 29/01/2026	Signature et cachet de la mairie valant attestation d'affichage pendant une durée de 15 jours
--	--

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

Dossier AS 38 26 0006 01

- Surface totale : 1 ha 30 a 15 ca
- Bâtiment : Exploitation de + de 5 ans
- Situation locative : Occupée

Commune : CROLLES - Surface sur la commune : 1 ha 30 a 15 ca

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div	Ancien N°	Surface	Nature Cadastreale	Zonage	Bio
LES CAILLES	ZD	0099			-	26 a 25 ca	Pâtures ou pâturages	A	Non
LES CAILLES	ZD	0164			0097	25 a 11 ca	Pâtures ou pâturages	A	Non
0147 CHE DES CAILLES	ZD	0329	K		0163	24 a 15 ca	Sols	A	Non
0147 CHE DES CAILLES	ZD	0329	J		0163	54 a 64 ca	Terres	A	Non

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **14/02/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction38@safer-aura.fr (voire par écrit postal).

Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44 avenue Marcellin Berthelot, 38029 GRENOBLE CEDEX 2 - Mail : direction38@safer-aura.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE
COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.